

APRES L'OURAGAN. Procès en dommages contre le propriétaire d'un immeuble.

M. S. Haik, a intenté un procès en dommages pour 827 dollars, hier matin devant la cour civile de district, contre M. Dufossat le propriétaire de la maison qu'il habite au No. 822 Chartres.

Heurté et blessé par une voiture.

Un descendant d'un tramway de la ligne Tulane Belt, au coin de l'avenue St-Charles et huitième, James T. Kelly, commis de pharmacie, a été renversé par une voiture conduite par un inconnu, et a été blessé à la hanche gauche, aux épaules et à la tête.

THEATRES

ORPHEUM.

Le programme de l'Orpheum pour la semaine est composé presque entièrement de représentations et de spectacles amusants. On applaudit McIny et Heath, les vétérans ménestrels à la face rieuse, qui présenteront une comédie "Waiting at the Church", et les "Georgia Minstrels".

Les chanteurs et pianistes, Gris Van et Joe Schenck, l'étonnante artiste Mlle Julia Curtis, "la jeune fille aux voix multiples", et Burk et Walsh, comédiens sont très goûtés du public.

Le cinéma de l'Orpheum, et l'orchestre de concert sous la direction du Prof. E. E. Tosso, complètent le programme attrayant de la semaine.

TULANE.

Une comédie séduisante et pleine de verve et d'entrain, "Daddy Long Legs", de Jean Webster, sera représentée pendant toute la semaine. Les soirées sont comme de coutume à 8 h. 15m., et les matinées à 2 heures, mercredi et samedi. La pièce a eu une très grande vogue au théâtre de la Gaîté, de New York, et a rempli toute une saison au théâtre Powers de Chicago.

CRESCENT.

La comédie musicale "September Morn", tiendra les planches pendant toute la semaine. Cette pièce a eu un succès retentissant dans les grandes villes de l'Est et de l'Ouest. Il y a de tout pour charmer, — musique entraînante, costumes superbes, mise-en-scène et décors splendides et des artistes entièrement au fait de leurs rôles.

TEMPERATURE

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue de Canal, Nouvelle-Orléans, La.

Mercredi 27 Octobre 1915.

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Rows for 7 heures du matin, Midi, 3 p. m., 6 p. m.

Le Comte Czerezen.

Des informations venues de Salsbourg, via Munich, il résulte que le Comte Czerezen, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris, s'est rencontré à Berchtesgaden avec le Baron de Schoen, dans la ville Schoenhausen. On ignore naturellement l'objet des conversations échangées, mais, on fait remarquer que depuis son départ de la rue de Varennes, le comte Czerezen n'a cessé, auprès de son entourage, de protester de sa bonne foi au cœur, des dernières semaines qu'il a passées à Paris. Ces protestations ont absolument contrariés à la vérité puisqu'on a prouvé depuis que pendant que le Comte Czerezen protestait auprès du Gouvernement français des intentions pacifiques de l'autriche, il savait parfaitement que les troupes et l'artillerie austro-allemandes se préparaient à violer les frontières de Belgique pour pénétrer en France.

Le comte Czerezen connaissait si bien les projets du Kaiser que, quinze jours avant de quitter son hôtel de l'ambassade, il disait à un de ses amis: "pauvre Paris! si Paris savait le sort qui l'attend!"

En outre, comme l'ambassadeur d'Allemagne, le comte Czerezen, dès le mois de juillet, avait pris soin d'expédier à Vienne tous ses meubles de prix.

L'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur. ETES-VOUS ABSNME?

CHEMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R. EXCURSIONS (Trains de Plaisir) Tous les Dimanches A LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY Le climat le plus salubre des Etats-Unis. Trains de plaisir à Bogalusa! "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-saison pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminal à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 4:05 p. m. Pour de plus amples détails, formez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphones Main 2992.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs

1108-1112 RUE NORD REMPARS PHONE HEMLOCK 403

PETITES ANNONCES

DEMANDES. ON desire acheter, un secrétaire ancien en laque, avec ornements en cuivre. S'adresser 290 rue Conti, au directeur.

PERSONNEL. Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abéille, 320 rue Conti. Téléphone Main 7487.

VAPUEURS.

LIGNE FRANÇAISE Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL DÉPARTS NEW YORK pour BORDEAUX ROUEN NANTES le 29 novembre, 3 p. m. LA TURQUINE le 30 novembre, 2 p. m.

LE NOUVEAU STEAMER A QUADRUPE HÉLICES S. S. LAFAYETTE

Premier départ de N. Y. le 13 nov. Pour tous renseignements s'adresser Aux bureaux de la Compagnie, F. J. ONFLA, AGENT GÉNÉRAL, 122 rue Commerce, Nouvelle-Orléans.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS

Agents L'Étoile Comme Garis PAUL GELPI & FILS AGENTS 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans



AGENT DES BILLETS 229 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

IV EN DETRESSE Eh quoi? que se passait-il? Le rire argentin de Mireille résonnait maintenant dans le grand vestibule, se mêlant au bruit des voix.

Mme de Noyes se leva. Ser la pointe du pied, elle s'approcha de la porte et écouta. Ce qu'elle entendait la rassura sans doute, car elle murmura:

BULLETIN FINANCIER.

Table with 2 columns: Coton and Ventes. Rows for New-Orléans, Mobile, Savannah, Charleston, Montgomery, Little Rock, Memphis, Augusta, St. Louis, Houston.

Bons Divers.

Table with 2 columns: Street Railroads, American Cities 5-64, Bham Ry. & P. Co. 45s, Memphis St. Ry. Co. 5s, N. O. and Carrollton R. R. 3s, N. O. City R. R. gen. Mtg. 4s, N. O. Ry. and L. Co. 19s, N. O. Ry. and L. Co. 5s (series A), Texas P. and L. Co. 1st Mtg., State and City, Premium Bonds, Public Improvement, 1920, Public Improvement, new.

VENTES AUX ENCHERES.

Par CHARLES ROTH ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Henry Eugène Scott.

1938 rue Burdette, coin de la rue Spruce, colage simple, lot mesurant 30 pieds de face par 120 pieds de profondeur.

Cour Civile de District, Division E, No. 112,489. A l'encherre JEUDI 28 octobre 1915, à midi, en vertu d'un ordre rendu et signé en cour ouverte le 22 septembre 1915 par l'Honorable Geo. H. Thayer, juge de la Division E de la dite cour, le propriétaire à vendre à l'enchère publique, JEUDI 28 octobre 1915, à midi, à la Cour des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les basses et améliorations qui s'y trouvent, et appartenances y ayant été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat No. 311, borné par les rues Cohn, Fern (anciennement Washington), Spruce (anciennement Huitième) et Burdette, mesurant trente-trois pieds de face sur la rue Burdette par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes: Un tiers, ou davantage, comptant et le solde en trois annuités d'un an, ou d'un ou deux ans, au choix de l'acquéreur, la part du crédit de la dite vente sera représentée par des effets de l'acquéreur, à son option, pour être déposés dans un dépôt d'intérêt de huit pour cent par an de la date d'adjudication jusqu'à ce qu'ils soient payés, garantis par une hypothèque spéciale et favorablement administrée dans la mesure de la sécurité usuelle, cinq pour cent des honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété sera assurée par l'acquéreur et la police d'assurance sera payée par le détenteur de la propriété, et l'acquéreur paiera en plus le montant de son encherre, toutes les taxes dues sur la propriété et les impôts, pendant l'année 1915, ainsi qu'il est mentionné dans le certificat de vente, les impôts de revenus. L'acte de vente sera aux dépens de l'acquéreur devant J. Kington Bailey, notaire en chef, au dépôt de dix pour cent au prix d'achat au moment de l'adjudication avec

CH. ROTH, Encaveur, No. 388 rue Commerce, sept 26-oct 3 10 17 21 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Miriam Levy. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,011 — Division E — A l'encherre Heyman Levy a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Miriam Levy, décédée, inestata.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à débiter dans les dix jours de la date de la présente, et si ce n'est pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier, H. W. ROBINSON, Avocat, oct 28-101 1 6

Succession de Edouard Lefraw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,811 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à débiter dans les dix jours de la date de la présente, et si ce n'est pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier, W. J. & H. W. WAGUESPAK, Avocats, oct 28-11

Une vraie Villégiature Préparée PAR LES FRISCO LINES AGENT DES BILLETS 229 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

VENTES AUX ENCHERES.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de G. R. H. Sauvage.

No. 111,521 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encauteur, bureau 329 rue Carondelet — JEUDI 28 octobre 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, se vendront aux enchères publiques, en vertu d'un ordre rendu le 20 septembre 1915 de l'Honorable Fred B. King, juge de la dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Actif de banque — seize actions de la Banque de l'Etat de Louisiane et mesurant par, cent dollars chacune, d'après le certificat, No. 311.

1. Dix-cinq lots de terre, ensemble avec toutes les basses et améliorations qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

2. Six cents lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40 dans le quartier Nord-ouest du Troisième District, section trente-quatre, territoire vingt-cinq, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, d'après un devis fait par L. Z. Crawford, vuoteur de paroisse de cette ville, en date du 22 septembre 1910, dans le livre No. 102, page 100, des actes publics de la dite paroisse de Caddo.

3. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

4. Six cents lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40 dans le quartier Nord-ouest du Troisième District, section trente-quatre, territoire vingt-cinq, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, d'après un devis fait par L. Z. Crawford, vuoteur de paroisse de cette ville, en date du 22 septembre 1910, dans le livre No. 102, page 100, des actes publics de la dite paroisse de Caddo.

5. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

6. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

7. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

8. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

9. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

10. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

11. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

12. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

13. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

14. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

15. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

16. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

17. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

18. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

19. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

20. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

21. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

22. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

23. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

24. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de Louisiane, borné par les rues Arts, Seima, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren R. Reid, ingénieur, daté du 14 février 1909, et annexé à un acte de vente passé devant Jefferson C. Wrenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

25. Dix-cinq lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, et appartenances qui ont été ou qui en quelque sorte y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4,